



COMITE DIRECTEUR du 11 octobre 2019

Le vendredi 11 octobre 2019 à 12h00, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis à Corte dans la salle de l'association des cavaliers du Cortenais.

Présents :	Invité :	Absentes :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurent DUBORGET ▪ Emmanuelle ARRIGHI ▪ Sandrine MATTEI ▪ Philippe OUVRIER-BUFFET ▪ Jennifer PANCRAZI ▪ Jessica PAPI ▪ Nathalie PAPION ▪ Andréa PULICANI ▪ Laëtitia TAILLADE ▪ François VESCOVALI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frédéric BOUIX 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pascale BENVEL ▪ Marie-Line COPPOLANI ▪ Lorraine POIROT

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation et remise du Rapport d'administration provisoire
2. Élection du bureau
3. Formalités statutaires
4. Date, heure et lieu de la prochaine réunion du Comité Directeur
5. Date, heure, lieu et ordre du jour de l'AG ordinaire 2019 du CRE Corse
6. Orientations du CRE pour le millésime 2020
7. Mise en place des circuits labellisés
8. Questions diverses

1. Présentation et remise du Rapport d'administration provisoire

Frédéric BOUIX présente le rapport d'activité clôturant la mission d'administration provisoire qui lui a été précisée par le Comité Fédéral suite à la révocation du Président et des derniers membres du Comité directeur du CRE le 24 juin 2019.

Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

2. Élection du bureau

Suite à l'assemblée électorale du 11 octobre 2019 et conformément aux articles XIV des statuts du CRE, le président procède à la mise en place du bureau.

2.1 Secrétaire générale

Le Président demande si des élus souhaitent présenter leur candidature à ce poste. Laëtitia TAILLADE propose sa candidature. Laëtitia TAILLADE est élue à l'unanimité et est donc nommée au bureau en tant que secrétaire générale.

2.2 Trésorier

Le Président demande si des élus souhaitent présenter leur candidature à ce poste. Il indique la candidature de Pascale BENVEL absente au présent Comité Directeur. Pascale BENVEL est élue à l'unanimité et est donc nommée au bureau en tant que trésorière. Elle est habilitée à effectuer toutes les démarches bancaires auprès de la Caisse d'Épargne, banque du Comité Régional d'Équitation Corse.

2.3 Secrétaire général adjoint

Le président demande si des élus souhaitent présenter leur candidature à ce poste. Jessica PAPI propose sa candidature. Jessica PAPI est élue à l'unanimité et est donc nommée au bureau en tant que secrétaire générale adjointe.

2.4 Trésorier adjoint

Le président demande si des élus souhaitent présenter leur candidature à ce poste. Jennifer PANCRAZI propose sa candidature. Jennifer PANCRAZI est élue à l'unanimité et est donc nommée au bureau en tant que trésorière adjointe. Elle est habilitée à effectuer toutes les démarches bancaires auprès de la Caisse d'Épargne, banque du Comité Régional d'Équitation Corse.

2.5 Vice Président

Le Président souhaite mettre en place un poste de vice Président et propose François VESCOVALI pour son expérience. François VESCOVALI est élu à l'unanimité et est donc nommé au bureau en tant que vice Président.

3. Formalités statutaires

Les membres du Comité Directeur souhaitent conserver la boîte postale dont l'adresse est la suivante :

**BP 61 – Route Nationale 200
20250 CORTE**

Elle est également votée siège social du CRE jusqu'à nouvel ordre.

Les membres du Comité Directeur souhaitent qu'un bureau soit aménagé, le lieu restant à définir. Andréa PULICANI propose de partager les locaux avec une autre association.

Les réunions auront lieu provisoirement dans les locaux de l'association des cavaliers du Cortenais.

Les démarches relatives au changement de dirigeants vont être effectuées auprès de la banque et de la préfecture.

4. Date, heure et lieu de la prochaine réunion du Comité directeur

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au mardi 12 novembre 2019 à 10h00 dans les locaux des cavaliers du Cortenais, parc Chabrières, 20250 CORTE.

5. Date, heure, lieu et ordre du jour de l'AG ordinaire 2019 du CRE Corse

La prochaine Assemblée Générale se tiendra lundi 16 décembre 2019 à 15h00 dans les locaux des cavaliers du Cortenais, parc Chabrières, 20250 CORTE.

Il sera mis à disposition d'un système de vote électronique pris en charge par la FFE.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 - Rapport moral et quitus 2019
- 2 - Rapport financier et quitus 2019
- 3 - Budget prévisionnel 2020
- 4 - Questions diverses

6. Orientations du CRE pour le millésime 2020

Le Président, Laurent DUBORGET, souhaite que l'ensemble des décisions concernant les orientations du CRE soient prises par le Comité Directeur et non uniquement par le bureau.

Il souhaite également que davantage de décisions soient prises sur avis des commissions et souligne l'importance de resserrer les liens avec la Fédération Française d'Équitation.

Projets

Le Président explique les axes d'orientation pour les projets à venir. Il souhaite mettre en avant les aspects environnemental et culturel autour de l'équitation et travailler sur des actions spécifiques Tourisme Équestre et Cheval et Handicap. Le Président souligne que le soutien du sport occupera toujours une place importante dans le programme d'activités du comité.

Le Président annonce la mise en place d'une commission finance et développement.

Procédure de paiements

Les paiements émis par le CRE se feront principalement par internet, les chéquiers et modes de paiement mobiles étant à proscrire.

Les paiements feront l'objet d'une double validation.

Les aides aux concours seront des montants plafonnés et seront payées sur présentation de justificatifs d'achats liés au concours après sa réalisation.

7. Mise en place des circuits labellisés

Frédéric BOUIX rappelle le procédé mis en place par la FFE pour le projet de circuits labellisés. Le CRE Corse mettra en place dès 2020 des circuits labellisés répondant aux cahiers des charges établis par les disciplines suivantes :

- > CSO PRO/AMA
- > CSO Club
- > Dressage

8. Questions diverses

Le président demande si le comité veut aborder des sujets supplémentaires.

Après un tour de table, les points suivants sont abordés :

- **Commissions**

Un appel à candidature sera lancé afin d'inviter les personnes intéressées à rejoindre les équipes en place dans les différentes disciplines. La date limite de réponse est fixée au 24 octobre 2019.

Les commissions seront composés de sept membres maximum, impliqués par la discipline et de postes différents (cavaliers, officiels, dirigeants, enseignants,...).

Les Présidents des différentes commissions seront invités à la prochaine réunion du Comité Directeur.

- **Relations CRE/Conseil du Cheval en Corse**

Les statuts du Conseil du Cheval en Corse ont été demandés légitimement par le CRE Corse, lui-même adhérent à l'association, afin d'établir clairement quels sont les engagements qui incombent à chacune des parties. Le CRE Corse n'a pas de retour à ce jour.

- **Prochaine AG électorale**

La prochaine Assemblée générale électorale se tiendra avant le 31 mars 2021.

Laurent DUBORGET
Président

Laëtitia TAILLADE
Secrétaire générale